



GAZETTE DE LEOPOL

DU 26. SEPTEMBRE.

De Petersbourg le 15. Août.

Il y a quelques années qu'on publiait une description des découvertes faites par différens navigateurs de cet Empire dans la mer du Sud, entre l'Asie & l'Amérique, au de la de Kamtschatka, mais des voyages plus recens aiant donné lieu a de nouvelles observations, on a reconnu plusieurs erreurs que l'on s'est empressé de rectifier, c'est l'Academie Imperiale des Sciences

de Petersbourg, qui a été chargée de ce Soin, nous nous empressons d'autant plus volontiers a faire connaitre cet objet important de Géographie, que toutes les puissances maritimes de l'Europe ont fait des tentatives pour trouver une communication plus courte, entre ce continent & celui de l'Amérique. Les circonstances actuelles prettent d'ailleurs un nouvel intérêt a cette découverte, également utile a toutes les nations commercantes.

Il parait par la description rectifiée de l'Archipel Russe, que les Isles habitées de *Attak*, *Smoiczi* & *Schenjia* nommées *Isles Aleutiques*, sont situées vers l'est-sud-est, sous le 195 de latitude, & a 54 de l'Isle inhabitée de *Bebring*, après ces Isles on rencontre vers le Nord-Est une étendue de pais qui s'allonge vers l'est, a un Espace d'environ 800 Verstes, cet espace est divisé en plusieurs Isles qui se succedent, apellées communement, Isles *Andreanowskie Ostrowa*, (*Isles St. André*) Les Isles aux renards (*Cyffie osirowa*) plus a l'est-Sud-est que les précédentes s'étendent du Nord a l'est environ a 15 degrés du 211e degré de longitude, formant une Chaîne non interrompue vers l'est nord-est, connues sous le nom Général d'*Unalascbka*, les principales de ces Isles sont *Hadjak*, & *Alackschak*. Les Isles aux Renards s'étendent en longueur ouest-sud-ouest, vers le Nord-est, Direction qui Croise celle des *Isles Aleutiques*, on suppose que la Direction des Isles de *Saint André*, est plus a l'est, & a l'ouest, & forme une chaîne qui aboutit aux Isles les plus proches de l'Amérique, dans le voisinage de *Alackschak*. Aucun vaisseau n'a pu parvenir encore en Amérique de ce côté la; mais on travaille plus que jamais a achever cette découverte, dont on espere que le terme n'est pas fort éloigné. Les Rédacteurs de cette nouvelle description ne doutent point que l'Amérique ne soit beaucoup plus proche qu'on ne ce croit de la contrée déjà découverte de *Czukci*, qui est une pointe fort avancée vers l'ouest. Ils observent que cette contrée n'est point située, comme on le marque dans les Cartes, du 50 au 60 degré de latitude septentrionale, mais qu'elle s'étend au moins jusqu'au 70 degré vers le nord. C'est en Conséquence de ces nouvelles observations, que S. M. I. a

ordonné de nouvelles Courses dans la mer du *Kamtscatka*.

De Paris le 28 Aout.

Le Sieur René Villars de la Brosse Raquin, Commandeur de l'Ordre Royal & militaire de St. Louis, Chef d'Escadre des armées navales, est mort a Rochefort le 19 Juin dernier, dans sa soixante onzieme année, depuis cé jour il ne s'est encore présenté aucun héritier paternel ou maternel, on a seulement decouvert dans quelques papiers, lors de l'opposition des héritiers de la marine, que sa famille était originaire de la *Palice* en *Bourbonnois*, que cette famille avait des alliances, avec la maison de St. Geran, & qu'une Dame de la Brosse Raquin, avait fondé un annuel pour le repos de son ame, au couvent des Religieuses hospitalières de l'Ordre de St. Augustin, dans la petite Ville de la *Palice*. La succession mobilière peut être environ de 24000 livres, & l'on n'a connoissance d'aucun immeuble, on peut s'adresser au Sieur Daubenton Intendant de la Marine a Rochefort.

Le 8 de ce mois, le feu prit a dix heures du matin au Village *D'Aymans*, dependant de l'abbaye de *Saint Germain* des prés, tandis que pres que tous les habitans étaient a la maison, les flammes aiant été d'abord aperçues du château de *Surville*, près de *Montreau Fauvionne*, appartenant au Comte de *Lannoy*, Brigadier des armées du Roi Comte du St. Empire &c. Il fit sur le Champ atteler ses chevaux, pour y conduire sa Pompe & une tonne d'eau, il s'y transporta lui même, & y rendit par son activité, ses conseils & son zele, tous les services imaginables, qui furent bientôt secondés par le Président de l'Election les Cavaliers de la Maréchaussée, les Reverends Peres Recolets, beaucoup d'habitans de *Montreau*, & les seaux de cette ville envoyés par le subdelegué,

Malgré tous ces secours huit maisons remplies de meubles, de grains, & de bestiaux, furent laproye des flammes. Une femme de 80 ans, arrachée du Milieu des flammes par son fils, qui a eu les bras & le visage brulés, en remplissant ce devoir, est encore dans le plus grand danger. Le Comte de *Lannoy*, qui avait donné a ce Village de si grandes preuves de son humanité, le jour de l'incendie, y répara le lendemain accompagné de ses deux filles, auxquelles il fit partager sa pieté compatissante, en distribuant avec elles des secours aux plus malheureux.

Mr. Le Duc de *Chartres*, est de retour du voyage qu'il vient de faire. Le 21 de ce mois, il eut l'honneur de faire sa Cour a leurs Majestés. Suivant l'ordonnance concernant les Gouvernemens, celui de *Poitou*, qui a été donné a ce Prince, était réduit a la seconde classe, & a trente mille livres; mais il a été décidé que S. A. S. en jouirait sur le même pied, que feu le Prince de Conti son oncle.

Il paraît deux ordonnances concernant le Departement de la guerre. La premiere en date du 27 Juin, porte que, „ le Roi a considéré, qu'aucune partie du service ne devait être étrangere a ceux qui sont apelles au Commandement de ses armées, que les Officiers Généraux employés en tems de paix dans ses Provinces, doivent approfondir & surveiller tout ce qui interesse le Service militaire, pour être apotée de rendre un compte exact des places, des réparations, & aprovisionnemens nécessaires; que pour aporter la plus grande Economie dans les marchés & adjudications, il serait utile d'y faire intervenir les personnes les plus capables d'eclairer sur les prix des materiaux, & de la main d'œuvre des differens pays. „ En consequence il est ordonné par les deux

premiers Articles, que les Lieutenans Généraux Commandans dans les Provinces, & les Lieutenans Généraux Commandans les Divisions, seront tenus, d'après les ordres & les instructions qui leurs seront adressées par le Secretaire d'etat aiant le Departement de la guerre, de visiter les différentes places de leur Commandement ou Division, pour examiner les réparations, constructions, & aprovisionnemens faits ou a faire, ils visiteront aussi les manufactures d'Armes, les fonderies de Canon & de fers coulés, les arsenaux & les écoles d'Artillerie & du genie, pour y maintenir l'exécution des Reglemens, & ils rendront compte au Secretaire d'Etat de la guerre de leurs observations. Ils visiteront les Regimens d'Artillerie, les Compagnies de Mineurs & d'ouvriers qui se trouveront dans les places de leur Commandement ou Division; ils leurs feront prendre les armes, & examineront l'Espece d'hommes, dont ils seront composés, les feront manœuvrer, s'ils le jugent nécessaire, & en rendront compte au Secretaire d'Etat. Ils auront sur ces Corps, quant a leur police, la même autorité, qui leurs est attribuée sur les autres troupes. S. M. se réservent de faire connaitre, par une ordonnance relative a l'artillerie, ses intentions sur l'inspection particuliere des troupes de ce Corps. Les deux autres articles, dont cette ordonnance est composée, réglient la maniere de faire ces visites, ainsi que les encheres & adjudications des ouvrages a ordonner aux bâtimens militaires, & les fournitures en tout genre a faire aux troupes.

De Londres le 26 Aout.

Les dernières depêches apotées par le Capitaine *Darker*, au Lord *Germaine* ont informé la Cour, que le Général *Howe* se disposait a faire route vers *Philadelphie*, le 20 Juillet, & qu'il se proposait d'entamer ses operations par

cette Colonie, ces depêches dementent encore la nouvelle qui s'était répandue ici de l'entreprise de ce Général sur *New - York*, & de sa défaite; mais elles ne rassurent point sur le succès, qu'il se promet en *Pensilvanie*, on fait que les habitans de cette Province, ont fait toutes les dispositions possibles pour recevoir les troupes du Roi, & s'opposer vigoureusement à leur descente, ils se font surtout attachés à défendre la capitale, en fermant la *Delaware*, à environ cinq mille de la Ville, ou cette Rivière n'a qu'un demi mille de Large. Ils ont soutenu cette barre par deux forts herifsés de Canons, & tout le rivage depuis ces forts jusqu'à la Ville, est garni de redoutes, qu'il ne serait peut être pas prudent d'entreprendre de forcer.

Par tout où les *Americains* ont craint d'être attaqués ils se sont mis dans le meilleur état de défense, à la nouvelle *York*, ils n'ont pu à Cause de la force de la marée, fermer le port comme à *Philadelphie*; mais ils ont placés des batteries des deux cotés de l'embouchure au fleuve de *Hudson*, & ils ont construits une vingtaine de batteaux plats, pour s'opposer aux entreprises de l'ennemi, cette place est le quartier Général des Provinciaux, & c'est dans ces environs que campe actuellement l'armée aux ordres du Général *Lée*. Elle occupe de forts retranchemens à quelque distance de la Ville, pour arreter les Royalistes, au Cas qu'ils voulussent pénétrer par l'arrière de la Colonie.

Une Lettre de ce Général adressée au Général *Washington*, & dont il court ici plusieurs copies, prouverait ce que nous venous de dire, si l'on pourrait faire fond sur des nouvelles de cette espece, voici comment il termine cette lettre.
„ Je suis actuellement devant la nouvelle
„ *York*, avec dix huit mille hommes
„ de bonnes troupes, à cinq mille

„ d'ici, il y a une forte batterie, ou
„ font neuf cent Indiens, & six cent
„ Provinciaux, ce sera pour moy une
„ réserve en cas de nécessité. Les In-
„ diens sont répandus dans le pays, ou
„ ils forment diverses embuscades, & si
„ je prénaïs le parti de me retirer, &
„ que les Royalistes voulussent me pour-
„ suivre, je crois qu'il en resterait peut
„ pour rapporter des nouvelles de leur
„ expedition.

A Boston. Ils ont extrêmement fortifié le chateau *Guillaume & le Fort - Hill*, toute la cote de la nouvelle Angleterre est garnie d'une chaîne de forts, de batteries & d'autres ouvrages, qu'ils ont pourvu de tout le nécessaire pour une défense vigoureuse, telle est à peu près la situation des *Americains*, dans tous les lieux où nos troupes se proposent de les attaquer, des Communications bien établies, des provisions de toute espece, & par dessus tout le fanatisme de la liberté, sont autant de moyens, qui soutiendront leur Courage, & qui mettront peut être un jour le dernier Sceau à leur indépendance.

AVERTISSEMENT.

Le Tirage de la Lotterie Imperiale & Royale s'est faite le 19. de ce mois à 4 heures, après midy, dans la grande Salle du Château, en présence du Directeur & des Commissaires du Gouvernement Deputés à cet effet, avec les formalités accoutumées.

Les Numeros sortis de la roue de fortune sont.

67. 52. 26. 20. 16.

La Direction avertit que cette Lotterie se tire tous les 15 jours, & qu'on ne peut se procurer des Billets, que jusqu'au midy, du jour où elle se tire.